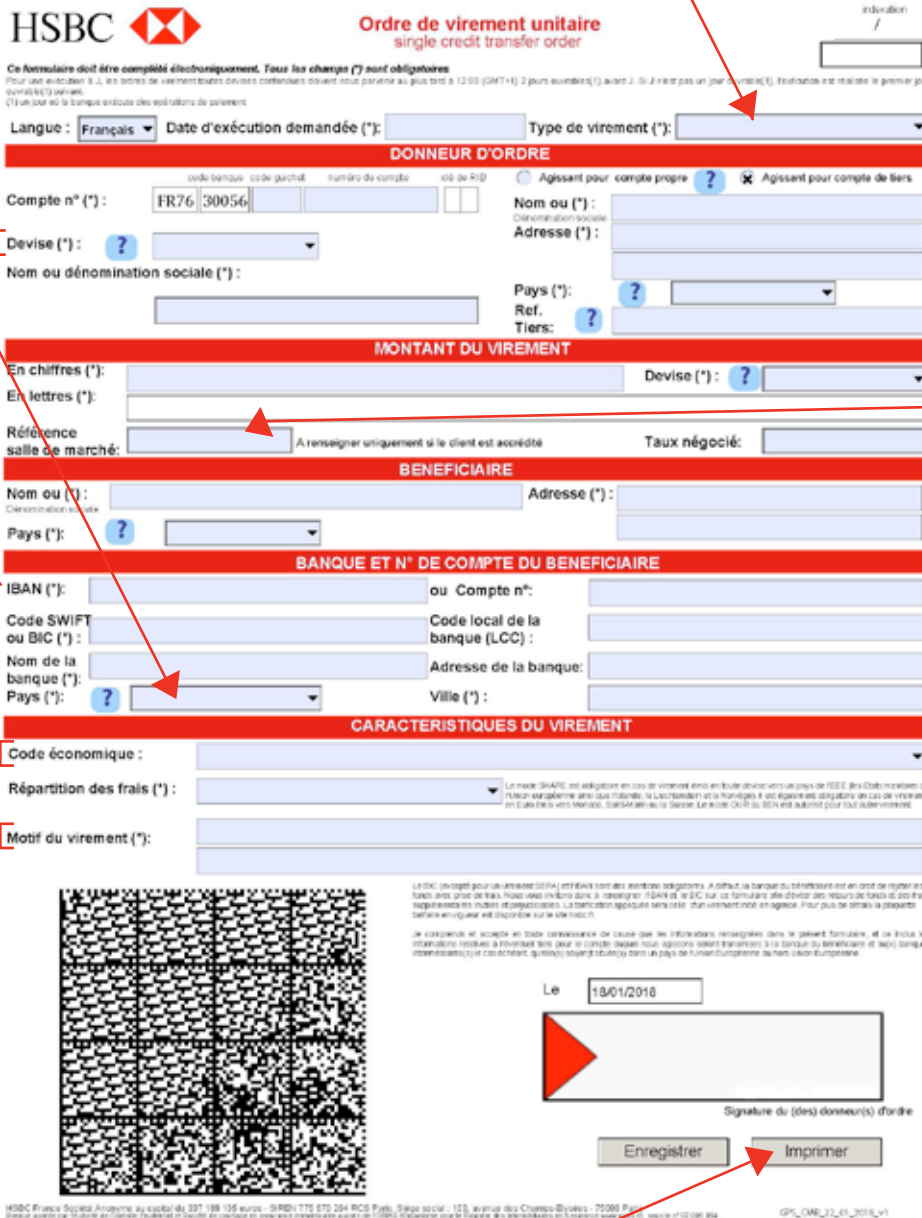


Comment compléter votre formulaire de demande d'ordre de virement ?

Toujours télécharger et compléter en ligne sur notre site hsbc.fr un nouveau formulaire avant chaque utilisation.

Type de virement souhaité :

- Commercial ordinaire de type règlement fournisseur sans caractère urgent
- Urgent (date de débit en compte = date de règlement fournisseur)
- Trésorerie : Nécessite un lien capitalistique entre donneur d'ordre et bénéficiaire
- Compte à compte depuis un compte HSBC France vers un compte HSBC France



HSBC **Ordre de virement unitaire**
single credit transfer order

Ce formulaire doit être complété électroniquement. Tous les champs (*) sont obligatoires. Pour une exécution à J+1, les ordres de virement tous devises continentaux doivent nous parvenir au plus tard à 12:00 (GMT+1) 2 jours ouvrables (*) avant J. Si J n'est pas un jour ouvrable (*), l'instruction est réalisée le premier jour ouvrable (*) suivant. (*) Un jour de la banque émettrice des ordres de paiement.

Langue : Français Date d'exécution demandée (*): [] Type de virement (*): []

DONNEUR D'ORDRE

Compte n° (*): [FR76 30056] Agissant pour: compte propre Agissant pour compte de tiers

Devise (*): [] Nom ou (*): [] Adresse (*): []

Nom ou dénomination sociale (*): [] Pays (*): [] Ref. Tiers: []

MONTANT DU VIREMENT

En chiffres (*): [] Devise (*): []

En lettres (*): []

Référence salle de marché: [] A renseigner uniquement si le client est accédé Taux négocié: []

BENEFICIAIRE

Nom ou (*): [] Adresse (*): []

Pays (*): []

BANQUE ET N° DE COMPTE DU BENEFICIAIRE

IBAN (*): [] ou Compte n°: []

Code SWIFT ou BIC (*): [] Code local de la banque (LCC): []

Nom de la banque (*): [] Adresse de la banque: []

Pays (*): [] Ville (*): []

CARACTERISTIQUES DU VIREMENT

Code économique: []

Répartition des frais (*): []

Motif du virement (*): []

Le SWIFT (obligatoire pour une exécution à J+1) est valide pour les virements internationaux. A défaut, la banque du bénéficiaire est en droit de régler les fonds dans un délai de 30 jours. Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre banque. Le BIC est obligatoire en cas de virement en France. Les informations relatives à l'opération de change à la salle des marchés. Dans ce cas indiquer également le taux négocié.

Le client accepte et reconnaît la responsabilité de la transmission de ces informations dans le présent formulaire, et de toutes les informations relatives à l'opération de change à la salle des marchés. Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre banque.

Le 18/01/2018

Signature du (des) donneur(s) d'ordre

Enregistrer Imprimer


HSBC France Société Anonyme, au capital de 337 189 136 euros - SIREN 175 872 284 RCS Paris. Siège social: 103, avenue des Champs-Élysées - 75000 Paris. Banque agréée par l'Union européenne et soumise au contrôle en matière monétaire exercé par l'Office français de protection des consommateurs et l'Office français de régulation des marchés financiers en France et en Europe. www.hsbc.fr

Si le pays ou la devise souhaité ne figure pas dans la liste proposée, sélectionner le champ « - - » et écrire à la main le pays ou la devise après impression. Seules ces mentions manuscrites seront acceptées sur ce formulaire.

IBAN obligatoire sauf si inexistant dans le pays destinataire.

BIC/ SWIFT pour tous vos virements.

Uniquement pour les opérations hors zone SEPA supérieures à 50 000 € (à choisir dans la liste).

 Pour certaines devises ce champ doit contenir des informations spécifiques (INR, RUB, CNY, JOD, MXN,...). Se référer aux pages suivantes « Spécificités des paiements à destination de pays et/ou de devises ayant des particularités réglementaires ».

Indiquer si vous effectuez ce virement pour compte propre ou pour compte d'un tiers. Pour compte d'un tiers, cocher la case correspondante et renseigner ses nom, adresse et une référence permettant de l'identifier dans vos livres.

Référence à 6 chiffres communiquée lors de l'opération de change à la salle des marchés. Dans ce cas indiquer également le taux négocié.

Numéro de compte à indiquer si IBAN inexistant dans le pays.

A indiquer si communiqué par bénéficiaire. Par exemple code ABA pour les Etats Unis si virement en USD.

***SHARE. Frais partagés :** Chaque contrepartie supporte les frais de sa banque (standard utilisé par défaut par HSBC). Obligatoire pour les virements en toutes devises vers un pays de l'EEE.

***BEN. Frais à charge du bénéficiaire :** Tous les frais sont déduits du montant crédité.

***OUR : Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre.**

Imprimez le formulaire APRÈS avoir complété tous les champs à l'écran. Pour chaque nouvel ordre, téléchargez un formulaire vierge sur notre site internet www.business.hsbc.fr. En cas de modification, vous devez ressaisir le formulaire et imprimer un nouvel exemplaire (les seules indications manuscrites acceptées sont les pays et devises non présents dans les listes proposées. Toutes les autres ne seront pas prises en compte).